



RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION

1^{er} décembre 1960

QUESTIONNAIRE SUR LE LOGEMENT

Chaque chef de ménage remplit un questionnaire sur le logement

Recommandation

Avant de remplir le questionnaire, veuillez lire attentivement les notes marginales. Vous contribuerez ainsi à la réussite du recensement. Nous vous en remercions par avance.

Toutes les indications recueillies seront considérées comme strictement confidentielles

Ce questionnaire doit être rempli pour le jeudi 1^{er} décembre

Commune:

N° du secteur:

N° du ménage:

Ne rien écrire dans cette colonne

*** Souligner ce qui convient**

Explications

Chiffre 1. Etage: sous-sol = S, rez-de-chaussée et entresol = R, 1^{er} étage = 1, 2^{ème} étage = 2, etc. Maison à un appartement = M.

Chiffre 2. Les fermes (même détachées du bâtiment rural), ainsi que les maisons à un appartement comprenant des ateliers d'artisans, des magasins, etc., ne sont pas considérées comme maisons à un appartement.

Chiffre 3. S'inscrit comme **membre d'une coopérative**, celui qui loue son appartement d'une coopérative de construction dont il est sociétaire.

Le **logement de service** est celui que l'employeur met à la disposition de son employé, lequel est tenu d'y habiter par son contrat de travail.

Le **logement gratuit** est celui qui est cédé gratuitement par une personne autre que l'employeur (parents, par exemple).

Chiffre 5. La cuisine doit mesurer 4 m² au minimum. Les cuisines plus petites, ainsi que les installations de cuisson et de lavage (évier) aménagées dans les chambres sont comptées comme **cuisinettes**; une simple installation pour la préparation des repas (réchaud) n'est en revanche pas considérée comme cuisinette.

Chiffre 6. Par **chambres** (6a), on entend les pièces qui forment le corps du logis.

Le **hall habitable** (6b) est la partie d'un vestibule ou corridor, directement éclairée par une fenêtre et spécialement aménagée pour que l'on y puisse prendre les repas ou travailler.

Les pièces d'un appartement situé entièrement dans les combles ou au sous-sol sont comptées comme chambres, sous chiffre 6a.

Chiffre 8. Par **bain ou douche**, on entend uniquement les installations complètes de bain ou de douche alimentées par un chauffe-eau à bois, un boiler électrique, etc.; il n'est toutefois pas nécessaire que le bain ou la douche soient aménagés dans un local séparé.

Il faut tenir compte du **chauffage** et du **combustible** le plus employé. Les **chauffages à air chaud** des maisons à un appartement sont considérés comme **chauffages centraux**. Le **chauffage central à distance** est une installation qui permet de chauffer les logements de deux ou de plusieurs immeubles.

Les **chauffe-eau électriques instantanés** sont assimilés aux boilers électriques. Les **chauffe-eau à gaz** sont aussi bien des boilers à gaz, que des chauffe-bain à gaz et de petits chauffe-eau instantanés. Le **service central d'eau chaude** est une installation qui dessert plusieurs appartements (boiler électrique central à la cave, par exemple).

Chiffre 9. Mentionner si l'indemnité pour le chauffage central, le service central d'eau chaude ou le garage ne peut être séparée du loyer.

Les **membres de sociétés coopératives** n'ont pas à déduire du loyer les remises dont ils bénéficient: rabais accordés aux anciens locataires et ristournes. Les acomptes sur les parts sociales souscrites ne doivent pas être inclus dans le loyer.

1. Détenteur de l'appartement (chef de ménage)

Nom de famille:

Prénom: Année de naissance:

Rue, hameau, domaine: N° de l'immeuble: Etage:

Depuis quand êtes-vous détenteur de cet appartement? Année:.....

2. Genre de l'immeuble - Année de construction

L'immeuble est-il une maison à un appartement? (1) Oui* - (2) Non*

L'immeuble a-t-il été construit (1) avant* ou (2) après* le 1^{er} janvier 1947?

3. Conditions de propriété

Habitez-vous la maison ou le logement en tant que (1) propriétaire* - (2) copropriétaire* - (3) fermier* - (4) locataire* - (5) membre d'une société coopérative*, ou occupez-vous (6) un logement de service* ou (7) un logement gratuit*?

4. Propriétaire de l'immeuble (cette question s'adresse aux fermiers, aux locataires, aux membres de sociétés coopératives et aux détenteurs de logements de service et de logements gratuits)

Nom:

Adresse:

5. Cuisine, cuisine-salle à manger

Votre logement a-t-il (1) sa propre cuisine* - (2) sa propre cuisinette* ou utilisez-vous la cuisine (3) en commun avec un autre ménage*?

La cuisine ou la cuisinette ont-elles une amenée d'eau? (1) Oui* - (2) Non*

Cuisinez-vous (1) au bois* - (2) au charbon* - (3) à l'électricité* - (4) au gaz* ou

6. Pièces habitables (y compris les pièces louées à des sous-locataires)

- a) Chambres (d'habitation, de travail, à coucher, etc., mais **sans** la cuisine, la salle de bain et le corridor)
- b) Hall habitable
- c) Autres pièces **habitables** faisant partie du logement (mansardes, sous-sols, pièces situées dans des dépendances, etc.)
- d) Pièces habitables ne faisant pas partie du logement louées en surplus

Pièces

7. Location

Avez-vous loué ou sous-loué des pièces mentionnées sous chiffre 6?

(1) Oui* - (2) Non*. Si oui,

a) à des personnes faisant partie de votre ménage (pensionnaires, sous-locataires).

b) à d'autres personnes, à des commerces, etc.

Pièces

8. Installation de l'appartement

Votre logement a-t-il

(1) une installation de bain ou de douche en propre* - (2) en commun avec d'autres appartements* - (3) ni bain, ni douche*?

(1) des W.C. en propre* - (2) en commun avec d'autres appartements* - (3) pas de W.C.*?

(1) chauffage par poêle* ou par cheminée* - (2) central par appartement* -

(3) central par maison* - (4) central à distance*?

(1) chauffage au bois* - (2) au charbon* - (3) au mazout* - (4) à l'électricité* - (5) au gaz*?

(1) chauffe-eau à bois* - (2) boiler électrique* - (3) chauffe-eau à gaz* -

(4) service central d'eau chaude*?

Utilisez-vous, pour la lessive, une chaudière (1) à bois* - (2) à charbon* ou

9. Loyer (à indiquer seulement pour les maisons ou les appartements **loués non meublés** et ne comprenant **pas** de locaux affectés à une exploitation artisanale, commerciale ou agricole)

Combien payez-vous **actuellement par année** pour l'appartement non meublé (locaux mentionnés sous chiffre 6 a-c et cuisine ou cuisinette), **y compris** l'eau, l'éclairage de l'escalier, l'utilisation de la buanderie, de l'ascenseur, mais **sans** les frais pour le chauffage central, le service central d'eau chaude, le garage?

Loyer annuel Fr.....



Récapitulation de la commune

Feuille:

On inscrira dans ce tableau les résultats de chaque secteur de recensement. Les indications devant figurer dans les colonnes 2 à 5 seront tirées de la liste de contrôle (au bas de la page 4) et celles des colonnes 6 et 7 de la liste de recensement (dernière liste du secteur, au bas du verso).

N° du secteur de recensement	Maisons habitées	Logements et maisons à une famille habités	Logements et maisons à une famille vacants	Ménages	Personnes recensées	
					domiciliées	non domiciliées
					dans la commune	
1	2	3	4	5	6	7
Total resp. report						

N° du secteur de recensement	Maisons habitées	Logements et maisons à une famille habités	Logements et maisons à une famille vacants	Ménages	Personnes recensées	
					domiciliées	non domiciliées
					dans la commune	
1	2	3	4	5	6	7
Report						
Total resp. report						

Atteste l'exécution exacte et complète du recensement dans la commune :

Lieu et date :

Pour l'autorité communale :
(Timbre et signature)

.....



LISTE de RECENSEMENT

RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION

1^{er} décembre 1960

A remplir par l'agent recenseur

Canton :

Commune :

N° du secteur de recensement : Liste N°

Les listes de recensement du secteur doivent être numérotées à partir de 1. On y inscrit toutes les personnes pour lesquelles il existe un bulletin individuel. L'inscription se fait dans l'ordre des numéros des enveloppes de ménage. Pour les colonnes 1 à 3, les indications sont tirées des enveloppes de ménage ; pour les autres colonnes, elles sont tirées des bulletins individuels. Pour remplir les colonnes 8 et 9, on examine si la commune mentionnée sous chiffre 8 du bulletin individuel est la même que la commune de recensement inscrite en tête de ce bulletin ; si tel est le cas, on porte un trait dans la colonne 8 ; si tel n'est pas le cas, on met le trait dans la colonne 9. Les colonnes 8 et 9 doivent être additionnées sur chaque liste ; sur la dernière liste, on inscrit les totaux afférents à l'ensemble du secteur.

N°	Localité, quartier, hameau, domaine, rue	N° de l'immeuble	N° du ménage	N° du bulletin individuel	Nom (question 1)	Prénom (question 1)	Année de naissance (question 5)	Domicilié dans la commune de recensement ? (question 8)	
								Oui	Non
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									

N°	Localité, quartier, hameau, domaine, rue	N° de l'immeuble	N° du ménage	N° du bulletin individuel	Nom (question 1)	Prénom (question 1)	Année de naissance (questions 5)	Domicilié dans la commune de recensement ? (question 8)	
								Oui	Non
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
31									
32									
33									
34									
35									
36									
37									
38									
39									
40									
41									
42									
43									
44									
45									
46									
47									
48									
49									
50									
51									
52									
53									
54									
55									
56									
57									
58									
59									
60									
Total de la présente liste									

A inscrire seulement sur la **dernière** liste :

Nombre de listes de recensement :

Total du secteur

Oui	Non



RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION

1^{er} décembre 1960

BULLETIN INDIVIDUEL

Un bulletin individuel doit être rempli :

- a) pour chaque personne **se trouvant** au domicile du chef de ménage la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre, même s'il s'agit d'une personne passagèrement présente (client d'un hôtel, visite, garde-malade, etc.);
- b) pour chaque personne **vivant** dans le ménage, mais qui est **passagèrement absente** la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre, par exemple au service militaire, à l'hôpital (dans la même commune ou ailleurs), en visite, en voyage (en Suisse ou à l'étranger).

Recommandation

Avant de remplir le bulletin, veuillez lire attentivement les notes marginales. Vous contribuerez ainsi à la réussite du recensement. Nous vous en remercions par avance.

Toutes les indications recueillies seront considérées comme strictement confidentielles.

Ce bulletin doit être rempli pour le jeudi 1^{er} décembre

Commune:

N° du secteur:

N° du ménage:

N° du bulletin individuel:

Ne rien
inscrire dans
cette colonne

Explications

Chiffre 1. Pour les femmes, mentionner également le nom de jeune fille (p. ex. Favre-Regamey).

Chiffre 3. «Autre situation dans le ménage»: locataire de chambre, pensionnaire, enfant en pension, hôte, p. ex.

Chiffre 4. Les époux séparés judiciairement s'inscrivent comme mariés.

Chiffre 6. Si la personne est née dans une clinique, indiquer le domicile de la mère au moment de la naissance.

Chiffre 7. Celui qui est originaire de plusieurs communes indique tout d'abord celle dont il a acquis en dernier lieu le droit de bourgeoisie.

Les femmes qui sont mariées à un étranger et ont toutefois conservé la nationalité suisse indiquent les communes d'origine suisses pour elles et pour leurs enfants de nationalité suisse.

Chiffre 8. Le domicile est la commune dans laquelle la personne recensée réside d'une manière durable; c'est en général la commune où elle a déposé ses papiers et où elle paie ses impôts.

Pour les ouvriers et employés saisonniers absents du domicile de leur famille depuis plus de 9 mois, indiquer le lieu d'où ils partent chaque jour pour aller travailler.

Pour les apprentis, étudiants et écoliers qui ne rejoignent pas chaque jour leur famille, indiquer le lieu d'où ils partent pour aller au travail ou à l'école.

Quant aux personnes qui exercent une profession et ne rentrent pas chaque jour, mais tout de même régulièrement, dans leur famille, elles indiquent le domicile de la famille lorsqu'elles pourvoient à son entretien.

Chiffre 9. On répondra également aux questions a) et b) lorsque la personne recensée passe la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre dans la commune, mais hors de son domicile (à l'hôpital, en visite, p. ex.).

Chiffre 11. Indiquer une seule langue, celle dans laquelle on pense et que l'on possède le mieux. Pour les enfants qui ne parlent pas encore, on mentionnera la langue de la mère.

Chiffre 12. On entend par écoles à plein temps les écoles suivies régulièrement telles que les écoles primaires, secondaires et moyennes, les technicums, les universités, les écoles ménagères, les écoles d'agriculture et autres écoles spécialisées dont l'enseignement s'étend sur toute l'année, les pensionnats, etc., à l'exclusion des écoles des arts et métiers, cours commerciaux (SSC), écoles clubs, universités populaires, cours de vacances, etc.

***Souligner ce qui convient**

1. **Nom de famille:**

Prénom:

2. **Sexe:** (1) masculin* - (2) féminin*

3. **Situation dans le ménage:** (01) chef de ménage*
(02) épouse du chef de ménage* - (03) fils/fille du chef de ménage*
(04) père/mère du chef de ménage* - (05) beau-père/belle-mère du chef de ménage*
(06) beau-fils/belle-fille du chef de ménage* - (07) petit-fils/petite-fille du chef de ménage*

Autre degré de parenté

(08) employé(e) de maison* - (09) aide, apprenti(e), domestique de campagne*

Autre situation dans le ménage

4. **Etat civil:** (1) célibataire* - (2) marié(e)* - (3) veuf/veuve* - (4) divorcé(e) judiciairement*

5. **Date de naissance:** jour mois année

6. **Lieu de naissance:**
Commune Canton
ou Etat

7. **Lieu d'origine (bourgeoisie):**
a) Suisses: Commune Canton
Commune Canton
Commune Canton

b) Etrangers qui possèdent un passeport valable ou un certificat d'origine (ou qui peuvent se procurer ces documents en tout temps):
Nationalité:

c) Sans-papiers ou apatrides, réfugiés:
Dernière nationalité:

8. **Domicile:** Commune Canton
ou Etat

Adresse
(Rue, numéro de l'immeuble, hameau, domaine, etc.)

9. **Lieu de séjour:** Etiez-vous présent(e) du 30 novembre au 1^{er} décembre à l'adresse donnée sous chiffre 8? **Oui*** - **Non***

Si non:
a) Adresse exacte du lieu de séjour du 30 novembre au 1^{er} décembre 1960
Commune Canton
ou Etat

Rue, n°
(hôtel, établissement, etc.)

b) Depuis quelle date étiez-vous absent(e) du domicile indiqué sous chiffre 8?
jour mois année

10. **Religion:**
(1) protestante* - (2) catholique romaine* - (3) catholique chrétienne* - (4) israélite*

Autre religion, laquelle?

11. **Langue maternelle:** (1) allemande* - (2) française* - (3) italienne* - (4) romanche*

Autre langue, laquelle?

12. **Formation scolaire:**
a) Pour les personnes qui ne suivent plus d'écoles:
La dernière école à plein temps suivie:
Nom: Lieu:

b) Pour les élèves et étudiants:
L'école suivie actuellement:
Nom: Lieu:

Explications

Chiffre 13. Profession principale:

Occupation qui exige le plus de temps et dont on tire le principal revenu.

Les ménagères et les jeunes filles occupées principalement dans le ménage indiquent à la question 13a «ménagère» ou «travaux de ménage».

Les personnes sans travail indiquent sous chiffre 13a la profession mentionnée dans les offres de service, et sous 13b «sans travail».

Les personnes qui n'ont plus d'activité professionnelle telles que les rentiers et les pensionnés indiquent sous 13a «rentier, pensionné». Elles mentionneront en outre leur ancienne profession aux lettres a-d (ancien conducteur CFF, p. ex.).

Pour les pensionnaires d'établissements, indiquer l'activité qu'ils exercent dans l'établissement. S'ils n'ont plus d'activité, mentionner aux lettres a-d la profession exercée autrefois.

Chiffre 13a) Indiquer l'activité (profession) principale aussi exactement que possible.

Ne pas écrire mais

Table with 2 columns: 'Ne pas écrire' and 'mais'. Rows include: ouvrier sur métaux (fondeur, mécanicien...), ouvrier du bâtiment (maçon, conducteur...), couturière (pour dames, pour garçons...), employé(e) de bureau (comptable, caissier...).

Chiffre 13b) Situation dans la profession: Les membres coopérants sont les personnes occupées en permanence ou la plupart du temps dans l'exploitation d'un membre de leur famille.

Chiffre 13d) Préciser la branche d'activité: agriculture, filature de coton, tricotage de bas, atelier de mécanique, commerce de denrées coloniales, etc.

Chiffres 13l et m) Profession apprise, études: Les personnes sans activité professionnelle et les ménagères répondront également à cette question. Indiquer la profession apprise après la période de scolarité obligatoire. En cas de formation universitaire, indiquer le grade ou le titre acquis, en précisant le domaine des études; les ingénieurs mentionneront en outre l'école supérieure suivie (EPF, EPUL, p. ex.). Ne pas indiquer la durée des études.

Chiffre 14. Indiquer également les fils et les filles adultes, même s'ils sont mariés. Compter aussi les enfants légitimés par le mariage. Pour les jumeaux, indiquer deux fois la même année.

Chiffre 15a) Observer les indications (A, B, C ou D) imprimées sur le livret.

Chiffre 15b) Les brèves absences (congés, vacances, etc.) ne sont pas considérées comme interruption.

*Souligner ce qui convient

13. Profession, occupation (Voir les exemples de la page suivante)

I. Profession ou activité principale:

a) Profession ou activité principale actuelle:

b) Situation dans cette profession (p. ex. propriétaire, patron, directeur, fermier, membre copérant de la famille, fondé de pouvoir, employée, fonctionnaire, ouvrier qualifié, manoeuvre, ouvrière à domicile, employée de maison, journalier, apprenti):

c) Nom de l'employeur ou raison sociale de l'entreprise:

d) A quelle branche se rattache l'entreprise dans laquelle vous travaillez?

e) Adresse du lieu de travail (seulement pour les personnes qui vont travailler chaque jour hors de leur commune de domicile):

Commune Canton ou Etat

Adresse (Rue, numéro de l'immeuble, hameau, domaine, etc.)

f) Durée hebdomadaire du travail dans la profession principale: moins de 20 heures* - de 20 à 29 heures* - 30 heures ou plus*

g) Question s'adressant aux personnes de condition indépendante (propriétaires, patrons, etc.):

L'exploitation occupe-t-elle d'autres personnes?

Membres de la famille Oui* - Non*

Personnes étrangères à la famille Oui* - Non*

II. h) Profession ou activité accessoire: (à l'époque du recensement)

i) Situation dans la profession accessoire:

k) Durée hebdomadaire du travail dans la profession accessoire: moins de 10 heures* - de 10 à 29 heures* - 30 heures ou plus*

III. l) Profession apprise, études:

m) Durée de votre apprentissage ou temps d'adaptation dans cette profession:

..... ans mois

14. Questions s'adressant uniquement aux femmes MARIÉES:

a) En quelle année a été contracté le mariage actuel? Année

b) Combien d'enfants sont-ils nés vivants du mariage actuel?

c) Année de naissance des enfants vivants nés du mariage actuel

d) Année de naissance des enfants décédés nés du mariage actuel

15. Questions s'adressant aux étrangers:

a) Genre du livret pour étrangers réglant les conditions de séjour en Suisse:

(1) Autorisation de séjour (livret A, B ou D)*

(2) Autorisation d'établissement (livret C)*

(3) Aucun livret*

Autre livret, lequel?

b) Autorisation de séjour (livret A, B ou D):

Séjour ininterrompu en Suisse depuis l'année

Si l'entrée en Suisse a eu lieu en 1960, indiquer le mois:

L'autorisation de séjour expire-t-elle au mois de décembre 1960 et devez-vous quitter la Suisse? (1) Oui* - (2) Non*

Ne rien inscrire dans cette colonne

(3)

16. Questions s'adressant aux pensionnaires des établissements :

a) Date d'entrée dans l'établissement (dernière entrée):

jour mois année

b) Domicile avant l'entrée dans l'établissement (dernière entrée):

Commune Canton
ou Etat

Adresse exacte
(Rue, numéro de l'immeuble, hameau, domaine, etc.)

Exemples concernant la question 13

(Profession, occupation)

Exemples :

Questions :	Agriculteur	Paysanne occupée essentiellement dans le ménage	Paysanne occupée essentiellement par les travaux agricoles	Employée de bureau
a) Profession ou activité principale actuelle	a) <i>Agriculteur</i>	a) <i>Ménagère</i>	a) <i>Agriculteur</i>	a) <i>Travaux de bureau divers</i>
b) Situation dans cette profession	b) <i>Propriétaire</i>	b)	b) <i>Membre coopé- rant de la famille</i>	b) <i>Employée</i>
c) Nom de l'employeur ou raison sociale de l'entreprise	c)	c)	c)	c) <i>TAVARO SA</i>
d) A quelle branche se rattache l'entre- prise dans laquelle vous travaillez?	d) <i>Agriculture</i>	d)	d) <i>Agriculture</i>	d) <i>Mécanique de précision</i>
h) Profession ou activité accessoire	h) <i>Aubergiste</i>	h) <i>Agriculture</i>	h) <i>Ménagère</i>	h) <i>Peintre- céramiste</i>
i) Situation dans la profession accessoire	i) <i>Propriétaire</i>	i) <i>Membre coopé- rant de la famille</i>	i)	i) <i>Indépendante</i>

Exemples :

Ouvrier du bâtiment	Ouvrier de l'indus- trie horlogère	Ouvrière de l'industrie textile	Chauffeur	Ouvrière à domicile
a) <i>Maçon</i>	a) <i>Etampeur</i>	a) <i>Bobineuse</i>	a) <i>Chauffeur</i>	a) <i>Lingère</i>
b) <i>Ouvrier qualifié</i>	b) <i>Chef d'atelier</i>	b) <i>Ouvrière</i>	b) <i>Ouvrier</i>	b) <i>Ouvrière à domicile</i>
c) <i>A. ROSSI, entre- prise de construct.</i>	c) <i>UNITAS SA</i>	c) <i>BORNAND & CIE</i>	c) <i>CARDINAL SA</i>	c) <i>Divers employeurs</i>
d) <i>Construction de bâtiments.</i>	d) <i>Fabrique d'ébauches</i>	d) <i>Filature de coton</i>	d) <i>Brasserie</i>	d) <i>Confection de lingerie</i>